



Formation 29 :

Intitulé de la formation :

Création entreprise restauration

Pré requis :

Aucun

Objectif de la formation :

Ce parcours de formation est pour les futurs créateurs ou repreneurs de restaurant, qui sont souvent avant tout des « Chefs », aux spécificités de l'entrepreneuriat dans la restauration.

Le parcours de formation est personnalisé grâce à un test de connaissances et à un entretien téléphonique avec un consultant spécialisé en entrepreneuriat réalisés en début de parcours.

Les objectifs généraux de ce parcours de formation personnalisé sont :

- De former le porteur (la porteuse) de projet sur les points qu'il (elle) maîtrise insuffisamment pour réussir son projet entrepreneurial (comptabilité, droit, gestion, marketing, commercial, achats).
- D'orienter le candidat(e) vers un projet qui lui convient (création ou reprise de restaurant).
- De donner toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet (études de marché, business plan, recherches de subventions et financements, choix juridiques et fiscaux).
- De réussir le lancement de son entreprise en choisissant le bon emplacement et les bons partenaires pour développer et pérenniser l'entreprise.

L'accès au catalogue de 24 parcours formation est ouvert pour 6 mois en illimité. Pendant ces six mois, le porteur de projet est motivé par un consultant pour se former.

Contenu de la formation :

La formation est réalisée en ligne. Elle est divisée en trois parties :

- L'étude personnalisée de 7 parcours de formation de mise à niveau des connaissances du porteur (de la porteuse) de projet.
Les parcours à étudier sont déterminés pour chaque porteuse (porteur) de projet à partir de tests de connaissances réalisés en ligne et suite à un entretien téléphonique ou en visioconférence avec une consultante FORCES, qui évalue les besoins en formation exprimés par le porteur (la porteuse) de projet.
- L'étude recommandée de 17 parcours de formation pour créer ou reprendre un restaurant.

Au vu des résultats des tests et de l'entretien, un plan d'acquisition de connaissances personnalisé est recommandé à partir des 24 parcours de formation.

La mission du consultant est d'orienter le porteur de projet vers les formations dont il a besoin, de fournir des conseils pour bien se former en ligne et de vérifier régulièrement la réalisation du plan de formation personnalisé du porteur de projet.

- Un dossier de 35 pages spécifique à la création ou la reprise d'un restaurant. Ce document permet de réaliser une étude de marché et éclairer sur les tendances du secteur.

Ce parcours de formation ne comprend pas l'accompagnement à la création ou à la reprise d'un restaurant, qui fait l'objet de prestations décrites dans formation personnalisée et accompagnement individuel à la création ou à la reprise d'un restaurant.

7 parcours de formation pour la mise à niveau des connaissances nécessaires pour créer ou reprendre un restaurant :

Les parcours sont étudiables pendant 6 mois, 24Heures/24, en illimité par la porteuse (le porteur) de projet.

- J'assimile les bases de la comptabilité.
- Je comprends le langage financier.
- J'acquiers les bases de la fiscalité.
- J'assimile les bases du droit des affaires.
- Je me forme au droit des sociétés.
- J'apprends à utiliser internet professionnellement.
- J'adopte des comportements gagnants.

17 parcours d'actions pour créer ou reprendre un restaurant :

Les parcours sont étudiables par la porteuse (le porteur) de projet pendant 6 mois, 24Heures/24, en illimité.

- Je crée et développe un restaurant.
- Je découvre le métier de chef d'entreprise.
- Je décide d'entreprendre.
- Je crée mon entreprise.
- Je reprends un fonds de commerce.
- J'opte pour la franchise.
- Je finance mes projets et mon entreprise.
- J'organise l'entreprise avec le digital.
- Je formalise mon offre et ma communication.
- Je mets en place un marketing opérationnel.
- Je développe mon chiffre d'affaires.
- Je gère une unité commerciale.
- J'optimise mes achats et les stocks.
- Je gère la trésorerie.
- Je constitue mes équipes.
- Je gère mes équipes.
- Je me forme au droit social.

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Les points forts de la formation :

Un catalogue de 24 parcours de formation enregistrés en vidéo d'une durée de 248h et étude d'un livre de 4h.

Le (la) porteur de projet bénéficie d'une formation personnalisée et d'un suivi par un consultant.

Résultats attendus de la formation :

A l'issue de la formation, le porteur de projet a acquis toutes les connaissances qui lui manquaient pour entreprendre. La réalisation du programme de formation personnalisé est facilitée par le suivi et le contrôle du consultant Forces. Un planning précis et individuel est mis en place pour que dans les six mois, les objectifs aient été atteints.

- Il (elle) est formé(e) sur les points qu'il (elle) maîtrisait insuffisamment pour s'installer comme chef d'entreprise.
- Il (elle) a choisi un projet en cohérence avec sa personnalité, ses qualités et ses objectifs personnels.
- Il (elle) possède toutes les clefs pour entreprendre et réussir son projet. Clefs qui lui ont été données par des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros l'heure de conseil.
- Il (elle) est sensibilisé(e) aux bonnes pratiques pour réussir le lancement de son entreprise.

L'objectif de la formation personnalisée est la réussite du projet entrepreneurial individuel de chaque apprenant.

Modalités pédagogiques :

Tests de connaissances préalables à l'action de formation.

Programme de formation personnalisé à chaque candidat.

Formation pendant 6 mois ouverte 24h/24.

Handicap :

Formation en ligne 24h/24.

Prix :

1 286 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr